

SALON DE PROVENCE

Lutte Anti-Vectorielle (L.A.V.) : sa traduction dans le cadre d'une révision du Plan Local d'Urbanisme

Résumé

Le contexte : Les villes présentent des vulnérabilités particulières : forte concentration de population, regroupement d'infrastructures et de biens matériels, un milieu catalyseur de risques et de nuisances multiples. La L.A.V. apparaît une urgence de publique de portée internationale.

Pourquoi ?

- On assiste à une gravité croissante.
- Absence de vaccins et de traitements étiologiques.
- Epidémiologie non stabilisée.
- Apparition de résistance aux biocides.
- Importation de cas et vecteurs.

Salon de Provence n'est pas épargné par la prolifération des moustiques, ses conséquences et les risques qu'elle entraîne. Un insecte « plastique », l'artificialisation des sols, la construction d'habitats collectifs végétalisés, les pratiques jardinières, constituent un ensemble favorable à la production de gîte et à une explosion épidémique potentielle.

Objectifs : Réduire les gîtes larvaires.

Transcrire cet objectif, dans les prescriptions règlementaires du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Point(s) de discussion à débattre lors de l'atelier

Comme toute politique publique ou projet d'aménagement, il est nécessaire d'accompagner la mutation du secteur de la construction et de l'aménagement, de sensibiliser et de former tant les maîtres d'ouvrages que les maîtres d'oeuvres à ces problématiques et aux alternatives techniques existantes.

Autres services/délégations impliqués : Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement.

Eléments de réussite/apprentissage utiles aux autres villes

La logique de la révision du plu constitue entre autre, une opportunité pour les enjeux de sante.

A la fois absents et omniprésents dans les politiques d'aménagements, ces derniers mal traduits, peuvent pour plusieurs décennies contribuer à ralentir ou accélérer les impacts sur la santé humaine et l'économie.

La concertation interservices, les collaborations intersectorielles permettent dans une ville d'agir et d'engager le changement.

Auteur(s) : Lionel MOYNET, Directeur du SCHS, 04 90 45 06 30, l.moynet@salon-de-provence.org

Nom de la personne qui présentera la communication : Lionel MOYNET